

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1992 B 01004 Numéro SIREN : 388 759 342 Nom ou dénomination : ANGLEDIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003144

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/003144**
n°de gestion : **1992B01004**
n°SIREN : **388 759 342 RCS Nîmes**

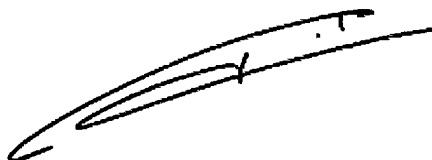
Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 10/04/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ANGLEDIS - Société par actions simplifiée
1 avenue de Tavel 30133 Les Angles -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes consolidés



1120263

B3146

ANGLEDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 710.421,60 euros

Siège social : 1 Avenue de Tavel

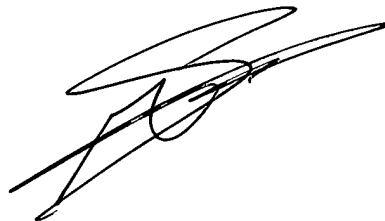
30133 LES ANGLES

RCS NIMES 388 759 342

COMPTES CONSOLIDES

AU 30 SEPTEMBRE 2018

**Certifié conforme
Le Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'Le Président'.

I - BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES

BILAN ACTIF	30.09.2018	30.09.2017
	Net	Net
Ecarts d'acquisition		
Immobilisations incorporelles	55 015	79 225
Immobilisations corporelles	27 470 020	28 666 128
Immobilisations financières	4 084 311	3 599 467
Titres mis en équivalence		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE NET	31 609 346	32 344 820
Stocks et en-cours	10 125 599	9 894 167
Clients et cptes rattachés	193 646	194 962
Autres créances et cptes de régul (1)	5 407 682	3 150 948
Valeurs mobilières placement	7 552 804	10 894 120
Disponibilités	9 711 226	9 745 299
TOTAL ACTIF CIRCULANT NET	32 990 957	33 879 496
TOTAL ACTIF	64 600 303	66 224 316

BILAN PASSIF	Exercice 30.09.2018	Exercice 30.09.2017
Capital	710 422	710 422
Primes	1 759 016	1 759 016
Réserves consolidées	32 341 030	34 046 819
Résultat consolidé	4 735 439	4 294 212
TOTAL CAPITAUX PROPRES GROUPE	39 545 907	40 810 469
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	29	25
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES (2)	1 718 155	990 519
Emprunts et dettes financières	6 363 848	4 912 088
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 156 483	10 889 614
Autres dettes et comptes de régularisation	6 815 881	8 621 601
TOTAL DETTES	23 336 212	24 423 303
TOTAL PASSIF	64 600 303	66 224 316
(1) Dont Impôts différés Actif :	0	0
(2) Dont Impôts différés Passif :	1 314 972	925 034

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
DU GROUPE AU 30.09.2018

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE	Exercice 30.09.2018	Exercice 30.09.2017
Chiffre d'affaires	152 649 933	150 573 644
Autres produits d'exploitation	650 247	562 678
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	153 300 180	151 136 322
Achats consommés	118 056 578	115 966 603
Charges de personnel	15 331 040	15 573 766
Autres charges d'exploitation	8 047 308	8 002 745
Impôts et taxes	2 263 501	2 277 825
Dotations amortissements et provisions d'exploitation	3 431 008	3 209 568
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	147 129 435	145 030 507
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 170 745	6 105 815
Charges et produits financiers	69 195	45 536
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	6 239 940	6 151 351
Charges et produits exceptionnels	570 322	171 936
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	6 810 262	6 323 287
Impôts différés	389 938	-2 193 629
Impôts sur les résultats	1 684 881	4 222 701
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	4 735 443	4 294 215
QP dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	4 735 443	4 294 215
Intérêts minoritaires	3	2
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	4 735 439	4 294 212
RESULTAT PAR ACTION GROUPE (1)	16	15

(1) SAS ANGLEDIS : 296.009 actions au 30.09.2018

II - ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDES

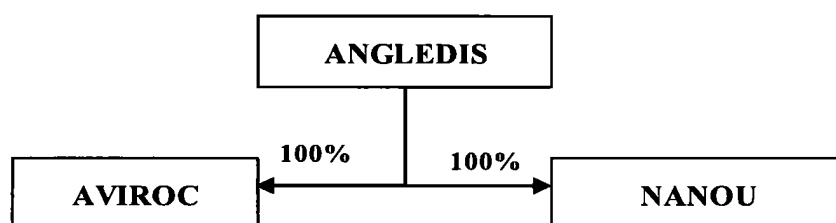
**** A N N E X E ****

**ETABLIE EN CONFORMITE AVEC
LA LOI DU 3 JANVIER 1985 ET
LE DECRET D'APPLICATION DU 17 FEVRIER 1986
LE REGLEMENT CRC 99-02**

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION
2. PRINCIPES COMPTABLES, METHODES DE CONSOLIDATION
3. EXPLICATION DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT
ET DE LEURS VARIATIONS
4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**** ANNEXE ******1 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

*** Organigramme du groupe ANGLEDIS au 30.09.2018**



Le groupe ANGLEDIS est composé de 3 sociétés :

- La société par actions simplifiée ANGLEDIS, société mère du groupe,
- La société par actions simplifiée AVIROC, filiale à 100% d'ANGLEDIS
- L'EURL NANOU, détenue à 100% par ANGLEDIS,

L'activité du groupe est le commerce de détail à prépondérance alimentaire ; elle se déploie au travers de l'exploitation de deux centres E.LECLERC à Avignon (84) et Les Angles (30), et d'un Drive « E.Leclerc » aux Angles (30).

**** ANNEXE ******* Entreprises consolidées au 30.09.2018**

SOCIETES	SIEGE SOCIAL ET N°SIRET	PAYS
SAS ANGLEDIS	Centre distributeur E.Leclerc ZAC Grand Angles Activités 1 Route de Tavel 30133 Les Angles N° Siret : 38875934200016	FRANCE
SAS AVIROC	Centre distributeur E.Leclerc Boulevard Eisenhower 84000 Avignon N° Siret : 50961992000010	FRANCE
EURL NANOU	ZAC Grand Angles Activités 1 Route de Tavel 30133 Les Angles N° Siret : 40391715500024	FRANCE

*** Détentions et méthodes de consolidation retenues au 30.09.2018**

SOCIETES	% DETENT. GROUPE	DATE DE CLOTURE	DUREE EXERCICE	METHODE DE CONSOLIDATION
ANGLEDIS	Société mère	Bilan au 30.09.2018	12 mois	-----
AVIROC	100 % (1)	Bilan au 30.09.2018	12 mois	Intégration globale
NANOU	100 %	Bilan au 30.09.2018	12 mois	Intégration globale

(1) 1 794 995 sur 1 795 000 actions composant le capital social.

*** Justification des exclusions du périmètre au 30.09.2018**

Toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont consolidées. Seule une société civile, détenue majoritairement par le groupe a été exclue du périmètre dans la mesure où cette société, dont la date de clôture est incompatible avec la date de consolidation du groupe, ne présente pas un caractère significatif dans les comptes consolidés (moins de 5% du bilan). Il s'agit de la SCI ANVERLEC, détenue à 98% par SAS ANGLEDIS.

**** A N N E X E ******2 - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION****1. Principes comptables et méthodes d'évaluation****1.1. Principes comptables**

Les comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi du 3 Janvier 1985 et du décret d'application du 17 Février 1986, selon les règles et principes du Plan Comptable Général et du règlement CRC 99-02.

Toute dérogation doit être justifiée par la recherche d'une meilleure information. Dans ce cas, la présente annexe précisera les options retenues.

1.2. Méthodes d'évaluation

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été établie par référence à la méthode des coûts historiques.

Pour l'application des règlements du CRC 2002-10 et 2003-07 sur les amortissements et les dépréciations, du règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, la méthode prospective a été retenue.

L'effet prospectif consiste à appliquer la nouvelle méthode à compter de l'exercice en cours, sans remettre en cause le passé.

- Actif immobilisé

L'ensemble des éléments d'actifs corporels et incorporels est déprécié par un amortissement linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation de ces biens. Le plan d'amortissement retenu pour le groupe est :

Concessions, brevets, logiciels :	1 à 5 ans
Constructions :	10 à 50 ans
Agencements des constructions :	10 à 20 ans
Installations techniques :	5 à 10 ans
Matériels et outillages :	3 à 10 ans
Agencements, installations générales :	3 à 10 ans
Autre mobilier, matériel de bureau et matériel de transport :	3 à 5 ans

- Ecart de première consolidation

Aucun écart de première consolidation ne figure au bilan consolidé du groupe.

**** A N N E X E ****

- Evaluation des stocks

Les matières consommables sont évaluées au prix d'acquisition.

Les marchandises en stocks sont évaluées selon les rayons, à leur prix majoré des frais accessoires sur achats.

- Créances et produits

Seules les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable. Les créances ont été évaluées à la valeur nominale. Le cas échéant, elles ont fait l'objet d'une dépréciation par voie de provisions pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

- Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice figurent en compte de tiers ou en charges à payer au passif du bilan. A la clôture de l'exercice, les dettes que des événements en cours ou survenus rendent probables et dont l'objet est nettement précisé sont inscrites au passif du bilan en provisions pour risques et charges.

- Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités sont inscrites pour leur valeur nominale et les valeurs mobilières de placement enregistrées conformément aux règles édictées par le Plan Comptable.

- Changement de méthodes :

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice considéré.

- Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi :

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 534 437 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation. Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant. Le montant du CICE imputé sur l'IS est de 586 919 euros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

**** A N N E X E ******2. Principes et modalités de consolidation****2.1. Méthodes de consolidation**

- Toutes les sociétés du groupe ANGLEDIS sont consolidées par intégration globale.
- Date de clôture :
La date retenue pour l'établissement des comptes consolidés est la date de clôture des sociétés du groupe à savoir le 30 septembre 2018.
- Prise en compte de la fiscalité différée :
La méthode retenue est la méthode du report variable. Le taux retenu pour les exercices N et N-1, est de 33 ¹/₃ %.

Les impositions différées ont été prises en compte dans les cas suivants :
 - Existence de décalages temporaires issus des comptes individuels ou induits par les retraitements de consolidation (crédit-bail).
 - Existence de déficits fiscaux reportables ou d'amortissements réputés différés.
Les soldes d'impôts différés actifs ne sont constatés que dans la mesure où ils peuvent être imputés sur des bénéfices futurs avec une assurance raisonnable (§ 312). Les soldes constatés sont réexaminés à chaque clôture sur cette base (§ 3150 Règl. 99-02)

2.2. Retraitements effectués sur les comptes individuels*A - Retraitements d'homogénéité*

Afin d'assurer la comparabilité des comptes individuels et de donner une image fidèle du groupe, des retraitements visant à homogénéiser les méthodes comptables des filiales avec celles du groupe doivent être opérés en consolidation.

B – Application des normes de consolidation pour le crédit-bail

Les règles applicables aux comptes consolidés préconisent l'inscription du bien à l'actif pour sa valeur brute et la constatation de la dette résiduelle au passif ainsi que la reconstitution d'un plan d'amortissement conforme au bien financé et la ventilation des redevances entre amortissements et intérêts. En application de cette règle, les opérations de crédit-bail ont fait l'objet de retraitements dans les comptes des sociétés concernées dès lors qu'ils représentaient des montants significatifs dans les comptes consolidés.

**** ANNEXE ****

Les contrats de crédit-bail immobilier souscrits par AVIROC entre 1981 et 1983 ont fait l'objet d'une levée d'option en 1995. Ces contrats ont été retraités afin de remettre la société dans la situation où elle aurait été si elle avait réalisé cet investissement moyennant un crédit classique. Les biens financés ont été apportés à AVIROC (Ex AVIROC II) dans le cadre d'un apport partiel d'actif et figurent dans le bilan détaillé actif sur une ligne distincte.

Le contrat de crédit-bail immobilier souscrit par ANGLEDIS en 1993, a été refinancé dans le cadre de son agrandissement. Les biens financés figurent à l'actif des comptes consolidés en terrain et constructions prises en crédit-bail et sont amortis selon le plan initial. Le contrat de crédit-bail immobilier souscrit par ANGLEDIS a fait l'objet d'une levée d'option au cours de l'exercice précédent.

Pour les deux entités, les constructions financées en crédit-bail sont amorties sur 30 ans.

C - Constatation de la fiscalité différée

Il a été constaté des soldes d'impôts différés en présence de décalages temporaires dans les comptes sociaux ou de retraitements effectués sur les comptes des sociétés intégrées.

D - Annulation des opérations réciproques

Conformément aux règles applicables aux comptes consolidés, les opérations réciproques ont été neutralisées. Sont concernés les produits et charges ainsi que les créances et dettes inter-sociétés pour autant qu'ils présentent un caractère significatif.

E - Retraitements des subventions d'investissement

Le groupe a opté pour le reclassement des subventions d'investissement en produits constatés d'avance en conformité avec les recommandations de l'A.M.F.

**** ANNEXE ******3 - EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS****1. Immobilisations et amortissements :**

Les variations des éléments d'actif immobilisé, amortissements et provisions sur actif immobilisé sont présentées en annexe.

2. Titres de participation non consolidés

Renseignements concernant les sociétés non consolidées détenues à plus de 50% :

Sociétés : SCI ANVERLEC

Capital : 1 524 €

Capitaux propres (2017) : 89 268 €

Résultat dernier exercice : 87 744 €

Pourcentage du capital : 98% par Angledis

3. Variation des capitaux propres :

	Capital	Réserves Groupe	Résultat	TOTAL
Capitaux propres N-2	710 182	32 794 487	4 511 586	38 016 257
Variation du capital				
Affectation résultat N-2		4 511 586	-4 511 586	
Distributions de la société mère		-1 500 000		-1 500 000
Autres variations	240	-240		
Résultat consolidé exercice			4 294 212	4 294 212
Capitaux propres N-1	710 422	35 805 833	4 294 212	40 810 469
Variation du capital				
Affectation résultat N-1		4 294 212	-4 294 212	
Distributions de la société mère		-6 000 000		-6 000 000
Autres variations				
Résultat consolidé exercice			4 735 439	4 735 439
Capitaux propres N	710 422	34 100 045	4 735 439	39 545 907

**** ANNEXE ******4. Provisions pour risques et charges : 403 183 €**

- Provision pour litiges :

SAS ANGLEDIS	320 828 €
SAS AVIROC	82 355 €

5. Emprunts et dettes financières :

- Ventilation des dettes financières par échéances (en annexe)

6. Engagements hors bilans :**- Engagements de retraite :**

SAS AVIROC :	139 407 €
SAS ANGLEDIS :	585 200 €

L'engagement de retraite est déterminé sur la base de l'engagement attaché aux salariés dans leur totalité à la date de la clôture. La méthode de calcul est conforme à la convention de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Hypothèse retenue : départ volontaire des salariés.

Le montant retenu est une indemnité brute, charges sociales, et fiscales patronales comprises.

Taux d'actualisation : 1.54%

Evolution annuelle des salariés : 1%

Critère de Turn Over : fort pour les employés, moyen pour les agents de maîtrise et faible pour les cadres.

- Dettes garanties par des sûretés réelles :

Nantissement du fonds de commerce de la société ANGLEDIS en garantie des emprunts EDEL (1 300 K€) et CRCA (6 100 K€): 4 225 K€

Nantissement du fonds de commerce de la société AVIROC en garantie des emprunts BFCC (2 500 K€): 1 967 K€

- Avals et cautions donnés :

Conformément aux usages dans le mouvement E.LECLERC, le groupe s'est porté caution en sa qualité de parrain de centres E.LECLERC.

Engagements donnés : 8 027 K€

- Autre engagement donné :

Intérêts restant à courir sur emprunts ANGLEDIS (taux variable) : 131 K€

**** ANNEXE ******7. Effectifs :**

	AVIROC	ANGLEDIS	TOTAL
Cadres :	5	30	35
Agents de maîtrise :	15	33	48
Employés :	56	254	310
Ouvriers :	-	-	-
	-----	-----	-----
Total	76	317	393

8. Autres informations :**- Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)**

Un produit à recevoir de 360 K € a été comptabilisé au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2018. Il vient en déduction des charges sociales au compte de résultat et figure en autres créances à plus d'un an.

- Rémunération des dirigeants

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code de commerce)

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

- Honoraires versés aux commissaires aux comptes

(Articles R. 123-198 et R. 233-14 du Code de commerce)

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal (HT) : 28 495 €
- Honoraires facturés au titre des autres contrôles (HT) : 0 €

**** ANNEXE ******9. Fiscalité différée :**

Une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société mère (SAS ANGLEDIS) et sa filiale (SAS AVIROC) avec effet au 1^{er} octobre 2012. La société Angledis se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles d'impôt sur les sociétés dues par le groupe formé par elle-même (société mère) et la société Aviroc (société filiale). La convention d'intégration prévoit que chaque société du groupe constate l'impôt qu'elle aurait dû acquitter en l'absence de convention. La société tête de groupe constate les produits et charges liés au régime de l'intégration fiscale (économie d'impôt sur les déficits des filiales ou charges d'impôts liées au régime d'intégration).

- Détail du solde d'impôt différé comptabilisé :

Retraitements de consolidation du CBI :	5 383 411 €
Hors réintégration fiscal (QP terrain) :	- 2 198 456 €
Retraitement de l'amort. dérog. :	1 003 302 €
Eléments 2018 déductibles en 2019:	- 243 332 €
	3 944 925 €

Solde d'Impôt différé Passif (33.33%)**1 314 975€****- Variation des impôts différés :**

Base d'impôt différé N-1 :	2 775 110 €
Base d'impôt différé N :	3 944 925 €

Variation des bases : 1 169 815 €

Taux d'impôt N : x 33.33% = 389 938 €

Variation globale des impôts différés sur l'exercice : 389 938 €**- Rapprochement entre impôts sur les bénéfices et impôts différés**

Résultat net de l'ensemble consolidé	4 735 439 €
Impôt exigible et différé de l'exercice	2 074 819 €
Décalages permanents :	- 339 028 €

Résultat imposable : 6 471 233 €

IS Taux normal (33 1/3%) :	2 157 078 €
Contribution additionnelle	+ 32 024 €
Crédit d'impôt :	- 103 782 €
Contribution revenus distribués :	- 10 500 €

Impôt de l'exercice : 2 074 819 €

Impôt sur les bénéfices exigible :	1 684 881 €
Charges d'impôt différé de l'exercice :	+ 389 938 €

Impôt de l'exercice : 2 074 819 €

ANGLEDIS
Société par Actions Simplifiée au capital de 710.421,60 euros
Siège social : 1 Avenue de Tavel
30133 LES ANGLÉS
RCS NIMES 388 759 342

**RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES COMPTES CONSOLIDES
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 22 MARS 2019**

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en exécution des prescriptions légales pour vous rendre compte de la situation et de l'activité de la société et du Groupe durant l'exercice clos le 30 septembre 2018 et soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous a été donné lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société ANGLEDIS et sur les comptes annuels.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux comptes.

I – PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET DE SES RESULTATS

1. Situation et évolution de l'activité du Groupe durant l'exercice écoulé

Nous vous rappelons que l'ensemble constitué par la société ANGLEDIS et les sociétés AVIROC et NANOU qu'elle contrôle dépassant deux des trois seuils définis par l'article R. 233-16 du Code de commerce, la société ANGLEDIS, tête de groupe, est tenue d'établir et de publier des comptes consolidés, conformément aux articles L. 233-16 et suivants du Code de commerce.

Lors d'une décision collective du 25 janvier 2018, la Société TINAM a été agréé comme nouvelle associée et a pris le contrôle de la Société.

Nous vous présentons ci-après les comptes consolidés, établis selon les normes françaises applicables.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève au 30 septembre 2018 à 152.649.933 euros contre 150.573.644 euros pour l'exercice précédent.

Les achats consommés, variation de stock inclus, s'élèvent à 118.056.578 euros contre 115.966.603 euros pour l'exercice précédent.

La masse salariale s'élève à 15.331.040 euros contre 15.573.766 euros pour l'exercice précédent.

Les dotations aux amortissements et provisions d'exploitation s'élèvent à 3.431.008 euros contre 3.209.568 euros pour l'exercice précédent.

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 8.047.308 euros contre 8.002.745 euros au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Les impôts et taxes s'élèvent à 2.263.501 euros contre 2.277.825 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation consolidé s'élève à 6.170.745 euros contre 6.105.815 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un résultat financier consolidé bénéficiaire de 69.195 euros contre un résultat financier consolidé bénéficiaire de 45.536 euros l'exercice précédent,
- d'un résultat exceptionnel consolidé positif de 570.322 euros contre un résultat exceptionnel consolidé de 171.936 euros pour l'exercice précédent,
- et d'impôts d'un montant de 2.074.819 euros contre 2.029.072 euros l'exercice précédent,

le résultat net des sociétés intégrées s'établit, au 30 septembre 2018, à 4.735.443 euros contre 4.294.215 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de l'absence de dotation aux amortissements des écarts d'acquisition, le résultat net consolidé de l'exercice clos le 30 septembre 2018 ressort à 4.735.443 euros contre un résultat net consolidé de 4.294.215 euros pour l'exercice clos le 30 septembre 2017, la part du Groupe représentant 4.735.439 euros.

2. Perspectives d'avenir

Le groupe entend poursuivre le développement commercial des hypermarchés des ANGLES et d'AVIGNON.

3. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement particulier n'est à signaler.

II - INFORMATIONS LEGALES

Comme les dispositions légales nous en font obligation, nous vous donnons ci-après un certain nombre d'informations :

Présentation des comptes

Les comptes consolidés au 30 septembre 2018 du Groupe ANGLEDIS sont établis conformément aux normes comptables françaises. La présentation des comptes consolidés et les méthodes d'évaluation n'ont pas subi de modification.

Activité en matière de recherche et développement

Compte tenu de la nature des activités des sociétés membres du groupe, aucune activité spécifique en matière de recherche et de développement ne peut être signalée en tant que tel au cours de l'exercice écoulé.

Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la société ANGLEDIS et ses filiales ont poursuivi leur développement.

Au cours de l'exercice écoulé, la société ANGLEDIS et ses filiales n'ont pas rencontré de difficultés particulières autres que celles inhérentes à leur activité.

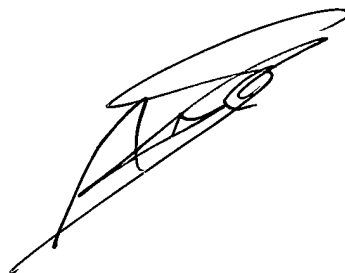
Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du groupe

Au 30 septembre 2018, les dettes financières nettes consolidées ressortent à 6.363.848 euros contre 4.912.088 euros pour l'exercice précédent.

Activités en matière de développement

Compte tenu de la nature des activités du Groupe, nous n'avons rien à signaler en matière d'environnement.

Le Président
M. Stéphane MOTTIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Mottier', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

CABINET MLA COMMISSARIAT
SAS au capital de 38500 €
SIRET 380 693 291 00011
64, Cours Carnot
13300 - SALON DE PROVENCE

Madame Isabelle DESENS
SIRET 480 184 803 00025
Immeuble Ophira I
1, Place Bermond
06560 SOPHIA ANTIPOLIS

GREFFE

GROUPE ANGLEDIS

1, Avenue de Tavel

30133 LES ANGLES

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos au 30 septembre 2018

CABINET MLA COMMISSARIAT

SAS au capital de 38500 €

SIRET 380 693 291 00011

64, Cours Carnot

13300 - SALON DE PROVENCE

Madame Isabelle DESENS

SIRET 480 184 803 00025

Immeuble Ophira I

1, Place Bermond

06560 SOPHIA ANTIPOLIS

GROUPE ANGLEDIS

1, Avenue de Tavel

30133 LES ANGLES

**RAPPORT
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos au 30 septembre 2018

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la SAS ANGLEDIS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

4 - Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

6 - Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Salon de Provence,
Le 4 mars 2019


Cabinet MLA COMMISSARIAT
Jean MARTY
Commissaire aux Comptes


Isabelle DESENS
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF	30.09.2018	30.09.2017
	Net	Net
Ecarts d'acquisition		
Immobilisations incorporelles	55 015	79 225
Immobilisations corporelles	27 470 020	28 666 128
Immobilisations financières	4 084 311	3 599 467
Titres mis en équivalence		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE NET	31 609 346	32 344 820
Stocks et en-cours	10 125 599	9 894 167
Clients et cptes rattachés	193 646	194 962
Autres créances et cptes de régul (1)	5 407 682	3 150 948
Valeurs mobilières placement	7 552 804	10 894 120
Disponibilités	9 711 226	9 745 299
TOTAL ACTIF CIRCULANT NET	32 990 957	33 879 496
TOTAL ACTIF	64 600 303	66 224 316

BILAN PASSIF	Exercice 30.09.2018	Exercice 30.09.2017
Capital	710 422	710 422
Primes	1 759 016	1 759 016
Réserves consolidées	32 341 030	34 046 819
Résultat consolidé	4 735 439	4 294 212
TOTAL CAPITAUX PROPRES GROUPE	39 545 907	40 810 469
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	29	25
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES (2)	1 718 155	990 519
Emprunts et dettes financières	6 363 848	4 912 088
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 156 483	10 889 614
Autres dettes et comptes de régularisation	6 815 881	8 621 601
TOTAL DETTES	23 336 212	24 423 303
TOTAL PASSIF	64 600 303	66 224 316
(1) Dont Impôts différés Actif :	0	0
(2) Dont Impôts différés Passif :	1 314 972	925 034

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
DU GROUPE AU 30.09.2018

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE	Exercice 30.09.2018	Exercice 30.09.2017
Chiffre d'affaires	152 649 933	150 573 644
Autres produits d'exploitation	650 247	562 678
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	153 300 180	151 136 322
Achats consommés	118 056 578	115 966 603
Charges de personnel	15 331 040	15 573 766
Autres charges d'exploitation	8 047 308	8 002 745
Impôts et taxes	2 263 501	2 277 825
Dotations amortissements et provisions d'exploitation	3 431 008	3 209 568
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	147 129 435	145 030 507
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 170 745	6 105 815
Charges et produits financiers	69 195	45 536
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	6 239 940	6 151 351
Charges et produits exceptionnels	570 322	171 936
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	6 810 262	6 323 287
Impôts différés	389 938	-2 193 629
Impôts sur les résultats	1 684 881	4 222 701
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	4 735 443	4 294 215
QP dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	4 735 443	4 294 215
Intérêts minoritaires	3	2
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	4 735 439	4 294 212
RESULTAT PAR ACTION GROUPE (1)	16	15

(1) SAS ANGLEDIS : 296.009 actions au 30.09.2018

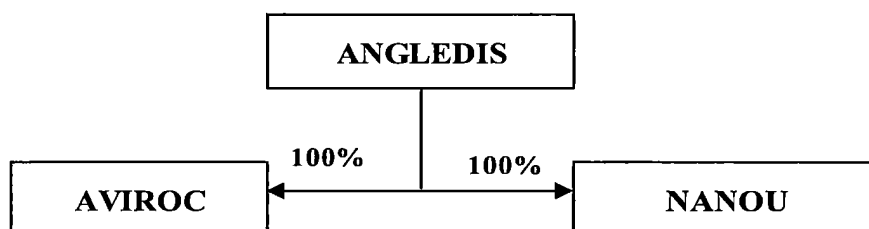
**** A N N E X E ****

**ETABLIE EN CONFORMITE AVEC
LA LOI DU 3 JANVIER 1985 ET
LE DECRET D'APPLICATION DU 17 FEVRIER 1986
LE REGLEMENT CRC 99-02**

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION
2. PRINCIPES COMPTABLES, METHODES DE CONSOLIDATION
3. EXPLICATION DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT
ET DE LEURS VARIATIONS
4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**** A N N E X E ******1 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

* Organigramme du groupe ANGLEDIS au 30.09.2018



Le groupe ANGLEDIS est composé de 3 sociétés :

- La société par actions simplifiée ANGLEDIS, société mère du groupe,
- La société par actions simplifiée AVIROC, filiale à 100% d'ANGLEDIS
- L'EURL NANOU, détenue à 100% par ANGLEDIS,

L'activité du groupe est le commerce de détail à prépondérance alimentaire ; elle se déploie au travers de l'exploitation de deux centres E.LECLERC à Avignon (84) et Les Angles (30), et d'un Drive « E.Leclerc » aux Angles (30).

**** ANNEXE ******* Entreprises consolidées au 30.09.2018**

SOCIETES	SIEGE SOCIAL ET N°SIRET	PAYS
SAS ANGLEDIS	Centre distributeur E.Leclerc ZAC Grand Angles Activités 1 Route de Tavel 30133 Les Angles N° Siret : 38875934200016	FRANCE
SAS AVIROC	Centre distributeur E.Leclerc Boulevard Eisenhower 84000 Avignon N° Siret : 50961992000010	FRANCE
EURL NANOU	ZAC Grand Angles Activités 1 Route de Tavel 30133 Les Angles N° Siret : 40391715500024	FRANCE

*** Détentions et méthodes de consolidation retenues au 30.09.2018**

SOCIETES	% DETENT. GROUPE	DATE DE CLOTURE	DUREE EXERCICE	METHODE DE CONSOLIDATION
ANGLEDIS	Société mère	Bilan au 30.09.2018	12 mois	-----
AVIROC	100 % (1)	Bilan au 30.09.2018	12 mois	Intégration globale
NANOU	100 %	Bilan au 30.09.2018	12 mois	Intégration globale

(1) 1 794 995 sur 1 795 000 actions composant le capital social.

*** Justification des exclusions du périmètre au 30.09.2018**

Toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont consolidées.
Seule une société civile, détenue majoritairement par le groupe a été exclue du périmètre dans la mesure où cette société, dont la date de clôture est incompatible avec la date de consolidation du groupe, ne présente pas un caractère significatif dans les comptes consolidés (moins de 5% du bilan).
Il s'agit de la SCI ANVERLEC, détenue à 98% par SAS ANGLEDIS.

**** A N N E X E ******2 - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE CONSOLIDATION****1. Principes comptables et méthodes d'évaluation****1.1. Principes comptables**

Les comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi du 3 Janvier 1985 et du décret d'application du 17 Février 1986, selon les règles et principes du Plan Comptable Général et du règlement CRC 99-02.

Toute dérogation doit être justifiée par la recherche d'une meilleure information. Dans ce cas, la présente annexe précisera les options retenues.

1.2. Méthodes d'évaluation

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été établie par référence à la méthode des coûts historiques.

Pour l'application des règlements du CRC 2002-10 et 2003-07 sur les amortissements et les dépréciations, du règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, la méthode prospective a été retenue.

L'effet prospectif consiste à appliquer la nouvelle méthode à compter de l'exercice en cours, sans remettre en cause le passé.

- Actif immobilisé

L'ensemble des éléments d'actifs corporels et incorporels est déprécié par un amortissement linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation de ces biens. Le plan d'amortissement retenu pour le groupe est :

Concessions, brevets, logiciels :	1 à 5 ans
Constructions :	10 à 50 ans
Agencements des constructions :	10 à 20 ans
Installations techniques :	5 à 10 ans
Matériels et outillages :	3 à 10 ans
Agencements, installations générales :	3 à 10 ans
Autre mobilier, matériel de bureau et matériel de transport :	3 à 5 ans

- Ecart de première consolidation

Aucun écart de première consolidation ne figure au bilan consolidé du groupe.

**** ANNEXE *****- Evaluation des stocks*

Les matières consommables sont évaluées au prix d'acquisition.

Les marchandises en stocks sont évaluées selon les rayons, à leur prix majoré des frais accessoires sur achats.

- Créances et produits

Seules les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable. Les créances ont été évaluées à la valeur nominale. Le cas échéant, elles ont fait l'objet d'une dépréciation par voie de provisions pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

- Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice figurent en compte de tiers ou en charges à payer au passif du bilan. A la clôture de l'exercice, les dettes que des événements en cours ou survenus rendent probables et dont l'objet est nettement précisé sont inscrites au passif du bilan en provisions pour risques et charges.

- Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités sont inscrites pour leur valeur nominale et les valeurs mobilières de placement enregistrées conformément aux règles édictées par le Plan Comptable.

- Changement de méthodes :

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice considéré.

- Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi :

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 534 437 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation. Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant. Le montant du CICE imputé sur l'IS est de 586 919 euros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

**** A N N E X E ******2. Principes et modalités de consolidation****2.1. Méthodes de consolidation**

- Toutes les sociétés du groupe ANGLEDIS sont consolidées par intégration globale.
- Date de clôture :
La date retenue pour l'établissement des comptes consolidés est la date de clôture des sociétés du groupe à savoir le 30 septembre 2018.
- Prise en compte de la fiscalité différée :
La méthode retenue est la méthode du report variable. Le taux retenu pour les exercices N et N-1, est de 33 ¹/₃ %.

Les impositions différées ont été prises en compte dans les cas suivants :

- Existence de décalages temporaires issus des comptes individuels ou induits par les retraitements de consolidation (crédit-bail).
- Existence de déficits fiscaux reportables ou d'amortissements réputés différés.

Les soldes d'impôts différés actifs ne sont constatés que dans la mesure où ils peuvent être imputés sur des bénéfices futurs avec une assurance raisonnable (§ 312). Les soldes constatés sont réexaminés à chaque clôture sur cette base (§ 3150 Règl. 99-02)

2.2. Retraitements effectués sur les comptes individuels*A - Retraitements d'homogénéité*

Afin d'assurer la comparabilité des comptes individuels et de donner une image fidèle du groupe, des retraitements visant à homogénéiser les méthodes comptables des filiales avec celles du groupe doivent être opérés en consolidation.

B - Application des normes de consolidation pour le crédit-bail

Les règles applicables aux comptes consolidés préconisent l'inscription du bien à l'actif pour sa valeur brute et la constatation de la dette résiduelle au passif ainsi que la reconstitution d'un plan d'amortissement conforme au bien financé et la ventilation des redevances entre amortissements et intérêts. En application de cette règle, les opérations de crédit-bail ont fait l'objet de retraitements dans les comptes des sociétés concernées dès lors qu'ils représentaient des montants significatifs dans les comptes consolidés.

**** A N N E X E ****

Les contrats de crédit-bail immobilier souscrits par AVIROC entre 1981 et 1983 ont fait l'objet d'une levée d'option en 1995. Ces contrats ont été retraités afin de remettre la société dans la situation où elle aurait été si elle avait réalisé cet investissement moyennant un crédit classique. Les biens financés ont été apportés à AVIROC (Ex AVIROC II) dans le cadre d'un apport partiel d'actif et figurent dans le bilan détaillé actif sur une ligne distincte.

Le contrat de crédit-bail immobilier souscrit par ANGLEDIS en 1993, a été refinancé dans le cadre de son agrandissement. Les biens financés figurent à l'actif des comptes consolidés en terrain et constructions prises en crédit-bail et sont amortis selon le plan initial. Le contrat de crédit-bail immobilier souscrit par ANGLEDIS a fait l'objet d'une levée d'option au cours de l'exercice précédent.

Pour les deux entités, les constructions financées en crédit-bail sont amorties sur 30 ans.

C - Constatation de la fiscalité différée

Il a été constaté des soldes d'impôts différés en présence de décalages temporaires dans les comptes sociaux ou de retraitements effectués sur les comptes des sociétés intégrées.

D - Annulation des opérations réciproques

Conformément aux règles applicables aux comptes consolidés, les opérations réciproques ont été neutralisées. Sont concernés les produits et charges ainsi que les créances et dettes inter-sociétés pour autant qu'ils présentent un caractère significatif.

E - Retraitements des subventions d'investissement

Le groupe a opté pour le reclassement des subventions d'investissement en produits constatés d'avance en conformité avec les recommandations de l'A.M.F.

**** ANNEXE ******3 - EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS****1. Immobilisations et amortissements :**

Les variations des éléments d'actif immobilisé, amortissements et provisions sur actif immobilisé sont présentées en annexe.

2. Titres de participation non consolidés

Renseignements concernant les sociétés non consolidées détenues à plus de 50% :

Sociétés : SCI ANVERLEC

Capital : 1 524 €

Capitaux propres (2017) : 89 268 €

Résultat dernier exercice : 87 744 €

Pourcentage du capital : 98% par Angledis

3. Variation des capitaux propres :

	Capital	Réserves Groupe	Résultat	TOTAL
Capitaux propres N-2	710 182	32 794 487	4 511 586	38 016 257
Variation du capital				
Affectation résultat N-2		4 511 586	-4 511 586	
Distributions de la société mère		-1 500 000		-1 500 000
Autres variations	240	-240		
Résultat consolidé exercice			4 294 212	4 294 212
Capitaux propres N-1	710 422	35 805 833	4 294 212	40 810 469
Variation du capital				
Affectation résultat N-1		4 294 212	-4 294 212	
Distributions de la société mère		-6 000 000		-6 000 000
Autres variations				
Résultat consolidé exercice			4 735 439	4 735 439
Capitaux propres N	710 422	34 100 045	4 735 439	39 545 907

**** ANNEXE ******4. Provisions pour risques et charges : 403 183 €**

- Provision pour litiges :

SAS ANGLEDIS	320 828 €
SAS AVIROC	82 355 €

5. Emprunts et dettes financières :

- Ventilation des dettes financières par échéances (en annexe)

6. Engagements hors bilans :**- Engagements de retraite :**

SAS AVIROC :	139 407 €
SAS ANGLEDIS :	585 200 €

L'engagement de retraite est déterminé sur la base de l'engagement attaché aux salariés dans leur totalité à la date de la clôture. La méthode de calcul est conforme à la convention de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Hypothèse retenue : départ volontaire des salariés.

Le montant retenu est une indemnité brute, charges sociales, et fiscales patronales comprises.

Taux d'actualisation : 1.54%

Evolution annuelle des salariés : 1%

Critère de Turn Over : fort pour les employés, moyen pour les agents de maîtrise et faible pour les cadres.

- Dettes garanties par des sûretés réelles :

Nantissement du fonds de commerce de la société ANGLEDIS en garantie des emprunts EDEL (1 300 K€) et CRCA (6 100 K€): 4 225 K€

Nantissement du fonds de commerce de la société AVIROC en garantie des emprunts BFCC (2 500 K€): 1 967 K€

- Avals et cautions donnés :

Conformément aux usages dans le mouvement E.LECLERC, le groupe s'est porté caution en sa qualité de parrain de centres E.LECLERC.

Engagements donnés : 8 027 K€

- Autre engagement donné :

Intérêts restant à courir sur emprunts ANGLEDIS (taux variable) : 131 K€

**** ANNEXE ******7. Effectifs :**

	AVIROC	ANGLEDIS	TOTAL
Cadres :	5	30	35
Agents de maîtrise :	15	33	48
Employés :	56	254	310
Ouvriers :	-	-	-
	-----	-----	-----
Total	76	317	393

8. Autres informations :**- Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)**

Un produit à recevoir de 360 K € a été comptabilisé au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2018. Il vient en déduction des charges sociales au compte de résultat et figure en autres créances à plus d'un an.

- Rémunération des dirigeants

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code de commerce)

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

- Honoraires versés aux commissaires aux comptes

(Articles R. 123-198 et R. 233-14 du Code de commerce)

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal (HT) : 28 495 €
- Honoraires facturés au titre des autres contrôles (HT) : 0 €

**** ANNEXE ******9. Fiscalité différée :**

Une convention d'intégration fiscale a été conclue entre la société mère (SAS ANGLEDIS) et sa filiale (SAS AVIROC) avec effet au 1^{er} octobre 2012. La société Angledis se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles d'impôt sur les sociétés dues par le groupe formé par elle-même (société mère) et la société Aviroc (société filiale). La convention d'intégration prévoit que chaque société du groupe constate l'impôt qu'elle aurait dû acquitter en l'absence de convention. La société tête de groupe constate les produits et charges liés au régime de l'intégration fiscale (économie d'impôt sur les déficits des filiales ou charges d'impôts liées au régime d'intégration).

- Détail du solde d'impôt différé comptabilisé :

Retraitements de consolidation du CBI :	5 383 411 €
Hors réintégration fiscal (QP terrain) :	- 2 198 456 €
Retraitement de l'amort. dérog. :	1 003 302 €
Eléments 2018 déductibles en 2019:	- 243 332 €
	3 944 925 €

Solde d'Impôt différé Passif (33.33%)**1 314 975€****- Variation des impôts différés :**

Base d'impôt différé N-1 :	2 775 110 €
Base d'impôt différé N :	3 944 925 €

Variation des bases : 1 169 815 €

Taux d'impôt N : x 33.33% = 389 938 €

Variation globale des impôts différés sur l'exercice : 389 938 €**- Rapprochement entre impôts sur les bénéfices et impôts différés**

Résultat net de l'ensemble consolidé	4 735 439 €
Impôt exigible et différé de l'exercice	2 074 819 €
Décals permanentes :	- 339 028 €

Résultat imposable : 6 471 233 €

IS Taux normal (33 1/3%) :	2 157 078 €
Contribution additionnelle	+ 32 024 €
Crédit d'impôt :	- 103 782 €
Contribution revenus distribués :	- 10 500 €

Impôt de l'exercice : 2 074 819 €

Impôt sur les bénéfices exigible :	1 684 881 €
Charges d'impôt différé de l'exercice :	+ 389 938 €

Impôt de l'exercice : 2 074 819 €

**** A N N E X E ****

4 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Détail du bilan Actif
- Détail du bilan Passif
- Détail du compte de résultat
- Tableau de variations des immobilisations, amortissements et provisions sur actif immobilisé
- Tableau de variation des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Tableau des flux de trésorerie consolidé du groupe

BILAN CONSOLIDE DU GROUPE AU 30.09.2018

BILAN ACTIF	30.09.2018			30.09.2017
	Brut	Amort-prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Ecart d'acquisition				
Frais d'établissement				
Frais rech. & développement				
Concessions, brevets, licences	133 162	107 112	26 050	50 260
Fonds commercial				
Droit au bail	28 965		28 965	28 965
Autres immob. incorporelles				
Terrains	976 809	16 516	960 293	963 455
Terrains en crédit-bail	2 809 758		2 809 758	2 809 758
Constructions	12 964 569	5 059 188	7 905 381	8 511 836
Constructions en crédit-bail	21 689 579	12 523 787	9 165 792	9 855 766
Inst.techn., matériel et outill.	4 053 854	2 623 528	1 430 326	1 418 233
Autres immob. corporelles	13 961 172	8 818 103	5 143 069	4 924 461
Immob. corporelles en cours	55 401		55 401	182 619
Av. et acomptes sur immob. Corp.				
Participations financières	3 474 092		3 474 092	2 957 953
Créances ratt. à des particip.				
Avances preneur CBI				
Prêts & autres immob. Financ.	610 219		610 219	641 514
TOTAL (I)	60 757 580	29 148 234	31 609 346	32 344 820
Matières premières et autres	61 112		61 112	73 830
Marchandises	10 064 487		10 064 487	9 820 337
Av. et acomptes versés	342 594		342 594	55 115
Créances clients et cptes ratt.	361 598	167 952	193 646	194 962
Autres créances d'exploitation	4 815 294		4 815 294	2 762 628
Impôts différés actif				
Capital souscr.app non versé				
Actions propres				
Titres de placements	7 553 138	334	7 552 804	10 894 120
Disponibilités	9 711 226		9 711 226	9 745 299
Charges constatées d'avance	249 794		249 794	333 205
TOTAL (II)	33 159 243	168 286	32 990 957	33 879 496
Chges à répartir/plus.exerc. (III)				
Primes de remb. des oblig. (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (0 à VI)	93 916 823	29 316 520	64 600 303	66 224 316

BILAN CONSOLIDE DU GROUPE AU 30.09.2018

BILAN PASSIF	Exercice 30.09.2018	Exercice 30.09.2017
Capital	710 422	710 422
Primes	1 759 016	1 759 016
Ecart de réévaluation		
Réserves consolidées	32 341 030	34 046 819
Réserves de conversion		
Résultat groupe	4 735 439	4 294 212
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES GROUPE	39 545 907	40 810 469
Intérêts minoritaires dans les réserves	26	23
Intérêts minoritaires dans les réserves de conversion		
Intérêts minoritaires dans les résultats	3	2
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	29	25
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	39 545 936	40 810 494
Autres fonds propres		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques	403 183	65 485
Provisions pour charges		
Impôts différés passif	1 314 972	925 034
Provisions écarts d'acquisition		
TOTAL (III)	1 718 155	990 519
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	6 191 724	4 736 950
Emprunts et dettes en crédit-bail		
Découverts et concours bancaires courants	660	
Emprunts et dettes financières divers	170 587	174 058
Intérêts courus sur dettes financières	877	1 080
Avances et acomptes reçus sur commandes	100 624	89 961
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 156 483	10 889 614
Dettes fiscales et sociales	5 587 124	7 530 699
Autres dettes	582 796	484 176
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	107 265	265 531
Dettes groupe et associés	377 475	50 416
Produits constatés d'avance	60 597	200 818
TOTAL (IV)	23 336 212	24 423 303
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL (1 à VI)	64 600 303	66 224 316

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
DU GROUPE AU 30.09.2018

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE Partie 1/2	Exercice 30.09.2018	Exercice 30.09.2017
Ventes de marchandises	150 134 374	148 226 615
Ventes de services	2 515 559	2 347 029
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	152 649 933	150 573 644
Production stockée/immobilisée		
Subventions d'exploitation	16 083	25 728
Reprises amortissements et provisions d'exploitation	111 939	92 606
Transferts de charges	493 934	395 946
Autres produits	28 291	48 398
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	153 300 180	151 136 322
Achats de marchandises	114 039 124	111 904 022
Variations de stocks de marchandises	-233 882	434 776
Achats matières premières et autres approv	4 238 618	3 633 750
Variation de stock matières premières et autres approv	12 718	-5 945
Autres achats et charges externes	7 949 334	7 897 586
Impôts et taxes et versements assimilés	2 263 501	2 277 825
Salaires	10 728 819	10 627 112
Charges sociales	3 425 939	3 413 948
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 176 282	1 532 706
Dotations amortissements d'exploitation	3 072 055	3 142 826
Dotations provisions d'exploitation	358 953	66 742
Autres charges	97 974	105 159
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	147 129 435	145 030 507
1- RESULTAT D'EXPLOITATION	6 170 745	6 105 815
QP bénéfices sur opérations en commun		
QP pertes sur opérations en commun		
Produits financiers sur participations	103 384	66 968
Produits des autres immob. financières		
Produits financiers sur VMP et créances	32 558	46 802
Autres intérêts et produits assimilés	29 501	55 795
Reprises provisions financières		230
Différences positives de change		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	165 443	169 795
Dotations provisions financières	118	216
Intérêts et charges assimilées	96 130	94 937
Intérêts sur crédit bail		29 106
Autres charges financières		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	96 248	124 259
2- RESULTAT FINANCIER	69 195	45 536
3- RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	6 239 940	6 151 351

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
DU GROUPE AU 30.09.2018

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE Partie 2/2	Exercice 30.09.2018	Exercice 30.09.2017
3- RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	6 239 940	6 151 351
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	214 032	215 697
Produits des cessions d'éléments d'actif	472 389	1 413
QP des subventions d'investissements virée au résultat		
Reprises des écarts d'acquisition négatifs		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises amortissements et provisions exceptionnelles		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	686 421	217 110
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	60 114	28 802
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	55 440	7 583
Autres charges exceptionnelles		
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles	545	8 789
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	116 099	45 174
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL	570 322	171 936
Impôts exigibles sur les bénéfices	1 684 881	4 222 701
Impôts différés	389 938	-2 193 629
5- RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	4 735 443	4 294 215
QP dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
6- RESULTAT NET	4 735 443	4 294 215
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
QP des soc. mises en équiv. sur les dot/rep des écarts		
7- RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	4 735 443	4 294 215
Part revenant aux intérêts minoritaires	3	2
8- RESULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	4 735 439	4 294 212

TABEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS BRUTES

	Solde à nouveau	Acquisit. Créations	Cessions M.H.Serv.	Solde à la clôture
Ecart d'acquisition	0	0	0	0
Immob. incorporelles	158 401	6 230	2 504	162 127
Immob. Corporelles	54 832 644	1 846 011	167 513	56 511 142
Immob. Financières	3 599 467	582 975	98 131	4 084 311
ACTIF IMMOB BRUT	58 590 512	2 435 216	268 148	60 757 580

TABEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS

	Solde à nouveau	Dotations exercice	Reprises exercice	Solde à la clôture
Ecart d'acquisition	0	0	0	0
Immob. incorporelles	79 176	30 440	2 504	107 112
Immob. Corporelles	26 166 516	3 041 615	167 009	29 041 122
Immob. Financières	0	0	0	0
AMORTISSEMENTS	26 245 692	3 072 055	169 513	29 148 234

dont dotation aux amortiss. d'exploitation 2 382 081

dont dotation aux amortiss. exceptionnels 0

dont dotation aux amortiss. d'exploit. s/ CB 689 974

PROVISIONS

	Solde à nouveau	Augment. Dotations	Diminut Reprises	Solde à la clôture
Provisions pour risques & charges				
Provisions pour impôts				
Autres prov. pour risques	65 485	359 498	21 800	403 183
Total I	65 485	359 498	21 800	403 183
Provisions pour dépréciation				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks et en-cours	10 268		10 268	
Comptes clients	194 823		26 871	167 952
Autres provisions pour dépr.	53 000		53 000	
Trésorerie	216	118		334
Total II	258 307	118	90 139	168 286

Dont dotations et reprises d'exploitation

358 953

111 939

- financières

118

- exceptionnelles

545

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Avance crédit preneur Crédit bail immobilier			
Prêts et autres immobilisations financières	610 219		610 219
De l'actif circulant			
Créances clients et cptes ratt.	361 598	361 598	
Autres créances d'exploitation	5 157 888	4 797 676	360 212
Impôts différés actif			
Charges constatées d'avance	249 794	249 794	
TOTAL I - ETAT DES CREANCES	6 379 499	5 409 068	970 431

	Montant brut	A un an au plus	+ d'un an - de cinq ans	A plus de cinq ans
Dettes en crédit-bail				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	6 191 724	1 352 204	3 712 129	1 127 391
Découverts et concours bancaires courants	660	660		
Emprunts et dettes financières divers	170 587			170 587
Intérêts courus sur dettes financières	877	877		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 156 483	10 156 483		
Dettes fiscales et sociales	5 587 124	5 587 124		
Autres dettes	683 420	683 420		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	107 265	107 265		
Dettes groupe et associés	377 475	377 475		
Produits constatés d'avance	60 597	60 597		
TOTAL II - ETAT DES DETTES	23 336 212	18 326 105	3 712 129	1 297 978

**Tableau des flux de trésorerie consolidé
du Groupe ANGLEDIS- Exercices 2017 et 2018**

	30.09.2018	30.09.2017
TRESORERIE A L'OUVERTURE	20 639 419	17 385 043
Résultat net du groupe	4 735 439	4 294 212
+ Part des minoritaires dans le résultat net	3	2
+ Dot aux amortissements et provisions	3 431 553	3 218 573
- Repr sur amortissements et provisions	-111 939	-93 052
+/- Moins-values et plus-values sur cessions d'actifs	-416 949	6 170
+ Variation des impôts différés	389 938	-2 193 629
Capacité d'autofinancement	8 028 045	5 232 276
+/- Variation des stocks	-221 164	428 831
+/- Variation des décalages de trésorerie	-4 556 335	3 379 807
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (I)	3 250 546	9 040 914
- Acquisition d'immobilisations incorporelles	-6 230	-28 633
- Acquisition d'immobilisations corporelles	-1 846 011	-2 028 826
- Acquisition d'immobilisations financières	-582 975	-169 191
+ Produits de cession des actifs immobilisés	472 389	1 413
+ Cession/remboursement des actifs financiers	43 195	56 287
+/- Variation des dettes & créances sur immobilisation	-158 266	-440 112
FLUX DE TRESORERIE S/INVESTISSEMENTS (II)	-2 077 898	-2 609 062
+ Encaissements provenant d'emprunts	2 447 579	27 087
+ Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-6 000 000	-1 500 000
- Remboursement d'emprunts	-996 274	-1 704 563
FLUX DE TRESORERIE S/FINANCEMENTS (III)	-4 548 695	-3 177 476
IV- VARIATION GLOBALE DE TRESORERIE (I-II+III)	-3 376 049	3 254 376
TRESORERIE A LA CLOTURE	17 263 370	20 639 419
Détail des variations du BFR (avant dépréciation)	-4 556 335	3 379 807
Av. et acomptes versés	-287 479	-55 015
Créances clients et cptes ratt.	28 187	28 884
Autres créances	-1 999 666	295 262
Charges constatées d'avance	83 411	503 330
Avances et acomptes reçus sur commandes	10 663	11 622
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-733 131	-333 959
Dettes fiscales et sociales	-1 943 575	3 070 588
Autres dettes	425 476	-1 708
Produits constatés d'avance	-140 221	-139 197

III – DETAIL DES COMPTES

- CONTRIBUTION DES SOCIETES AU BILAN DU GROUPE
- CONTRIBUTION DES SOCIETES AU COMPTE DE
RESULTAT DU GROUPE
- DETAIL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DU GROUPE

CONTRIBUTIONS DES SOCIÉTÉS AUX ÉLÉMENTS D'ACTIF DU GROUPE

ACTIFS IMMOBILISÉS

Actif immobilisé brut	ANGLEDIS	AVIROC	NANO	TOTAL
Immobilisations incorporelles	76 144	85 983	0	162 127
Immobilisations corporelles	45 008 159	10 990 632	512 351	56 511 142
<i>dont financées par crédit-bail</i>	22 441 276	2 058 061	0	24 499 337
Titres de participation	2 613 392	860 700	0	3 474 092
Autres immobilisations financières	261 900	343 746	4 573	610 219
Total actif immobilisé brut	47 959 595	12 281 061	516 924	60 757 580

Amortissements et provisions	ANGLEDIS	AVIROC	NANO	TOTAL
Immobilisations incorporelles	54 358	52 754	0	107 112
Immobilisations corporelles	22 518 168	6 010 603	512 351	29 041 122
<i>dont financées par crédit-bail</i>	11 077 029	1 446 758	0	12 523 787
Titres de participation	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
Total amort & prov s/immob.	22 572 526	6 063 357	512 351	29 148 234

Actif immobilisé net	ANGLEDIS	AVIROC	NANO	TOTAL
Immobilisations incorporelles	21 786	33 229	0	55 015
Immobilisations corporelles	22 489 991	4 980 029	0	27 470 020
<i>dont financées par crédit-bail</i>	11 364 247	611 303	0	11 975 550
Titres de participation	2 613 392	860 700	0	3 474 092
Autres immobilisations financières	261 900	343 746	4 573	610 219
Total actif immobilisé net	25 387 069	6 217 704	4 573	31 609 346

ACTIFS CIRCULANTS NETS

	ANGLEDIS	AVIROC	NANO	TOTAL
Stocks	8 528 368	1 597 231	0	10 125 599
Créances clients	188 659	4 987		193 646
Autres créances & cptes régul	4 798 172	567 725	41 785	5 407 682
Valeurs mobilières de placement	3 552 804	4 000 000	0	7 552 804
Disponibilités	6 405 867	3 283 878	21 481	9 711 226
Total actifs circulants	23 473 870	9 453 821	63 266	32 990 957

CAPITAUX PROPRES

	ANGLEDIS	AVIROC	NANOU	TOTAL
Capital	710 422	0	0	710 422
Primes	1 759 016	0	0	1 759 016
Réserves sociales	12 828 415	0	0	12 828 415
Réserves consolidées	11 528 498	7 467 111	517 006	19 512 615
Ecart de réévaluation	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0	0
Résultat groupe	3 698 720	969 280	67 439	4 735 439
Total groupe	30 525 071	8 436 391	584 445	39 545 907

Réserves minoritaires	0	26	0	26
Résultat des minoritaires	0	3	0	3
Total minoritaires	0	29	0	29

AUTRES COMPTES DE PASSIF

Impôts différés	1 284 723	30 249	0	1 314 972
Provisions pr risques et charges	320 828	82 355	0	403 183
Emprunts et dettes/ets de crédit	4 225 720	1 966 664	0	6 192 384
Emprunts et dettes en crédit-bail	0	0	0	0
Découverts et concours bancaires	0	0	0	0
Dettes financières diverses	167 201	4 263	0	171 464
Fournisseurs et comptes rattachés	8 048 645	2 169 972	38 490	10 257 107
Dettes fiscales et sociales	4 447 969	1 107 120	32 035	5 587 124
Autres dettes (y compris comptes groupe)	-159 218	1 874 482	-587 131	1 128 133
Total autres passifs	18 335 868	7 235 105	-516 606	25 054 367

	ANGLEDIS	AVIROC	NANOU	TOTAL
Chiffre d'affaires	122 065 883	30 584 050	0	152 649 933
Autres produits d'exploit.	572 031	78 215	1	650 247
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	122 637 914	30 662 265	1	153 300 180
Achats consommés	95 651 069	23 995 423	0	119 646 492
Charges de personnel yc participation	12 421 525	2 909 515	0	15 331 040
Autres charges d'exploitation	5 229 456	1 184 117	43 821	6 457 394
Impôts et taxes	1 856 928	390 876	15 697	2 263 501
Dotations amortissements et prov. d'expl	2 653 058	777 950	0	3 431 008
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	117 812 036	29 257 881	59 518	147 129 435
<i>Compte de liaison groupe</i>	88 688	-242 273	153 585	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 914 566	1 162 111	94 068	6 170 745
Charges et produits financiers	52 950	16 245	0	69 195
<i>Compte de liaison groupe</i>	-7 090	0	7 090	0
RESULTAT COURANT	4 960 426	1 178 356	101 158	6 239 940
Charges et produits exceptionnels	366 536	203 785	0	570 321
RESULTAT AVANT IMPOTS	5 326 962	1 382 141	101 158	6 810 261
Impôts sur les résultats	1 628 242	412 858	33 719	2 074 819
RESULTAT NET	3 698 720	969 283	67 439	4 735 442
Dotations aux amort des écarts d'acquis.	0	0	0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE	3 698 720	969 283	67 439	4 735 442
Intérêts minoritaires	0	-3	0	-3
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	3 698 720	969 280	67 439	4 735 439

DETAIL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES DU GROUPE

	<i>Au 30.09.18</i>	<i>Au 30.09.17</i>
<u><i>National et Régional Mouvement</i></u>		
BTLEC	3 658 €	3 658 €
CEFILEC	152 €	152 €
DEVINLEC	1 524 €	1 524 €
S.I.L.	1 219 420 €	1 116 344 €
GALEC	484 437 €	27 386 €
ISSYLECASUD	- €	54 935 €
LECASUD	6 098 €	6 098 €
PRESTALEC	305 €	305 €
SCAFISH	3 000 €	3 000 €
SCAPARF	4 000 €	4 000 €
SCAPMAREE	915 €	915 €
SOFILEC SUD-EST	1 630 929 €	1 619 981 €
VERALEC	6 098 €	6 098 €
LES QUATRE SAISONS	4 000 €	4 000 €
KL COMMERCE	4 000 €	4 000 €
<u><i>Parrainages</i></u>		
ROMANDIS I	1 €	1 €
SALON II	49 €	49 €
SALONDIS	10 €	10 €
SOGARDIS	190 €	190 €
KELIADIS	10 €	10 €
SAULDIS	1 €	1 €
ROMANDIS	48 €	48 €
<u><i>Autres Titres</i></u>		
SCI ANVERLEC	1 494 €	1 494 €
TITRES BFCC	123 762 €	123 762 €
BOBADELA EXPANSION	0 €	0 €
<u>TOTAL TITRES</u>	<u>3 494 101 €</u>	<u>2 977 961 €</u>
Intérêts courus	140 647 €	141 669 €
Avance DESIREDIS	18 328 €	18 328 €
Fonds de roulement GALEC	48 737 €	48 737 €
Dépôts & cautionnements	44 027 €	44 027 €
Prêts marque E.LECLERC	28 208 €	55 332 €
Prêts au personnel	5 400 €	8 550 €
Parts BFCC	304 863 €	304 863 €
<u>TOTAL AUTRES IMMO FINANCIERES</u>	<u>590 211 €</u>	<u>621 507 €</u>